

[Il y a ceux qui veulent éradiquer le chômage de longue durée et ceux qui veulent éradiquer « territoires zéro chômeur de longue durée »](#)

Laurent Grandguillaume, 19 Octobre 2019

Il y a ceux qui veulent éradiquer le chômage de longue durée et ceux qui veulent éradiquer « territoires zéro chômeur de longue durée ». Dans la vie, chacun choisit ses combats.

Avec de nombreux acteurs, nous portons le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui produit des résultats très positifs dans les dix territoires d'expérimentation. Le [bilan intermédiaire du fonds national d'expérimentation](#) le démontre d'ailleurs.

Ce sont plus de 850 personnes qui ont été embauchées dans les entreprises créées (EBE). Elles avaient en moyenne une durée de chômage de 54 mois et plus de 20% sont des travailleurs handicapés. 350 personnes ont retrouvé par ailleurs un emploi sans passer par les EBE. Quatre des dix territoires sont déjà quasiment à l'exhaustivité. Nous avons désormais une reconnaissance internationale à travers les premiers résultats de l'expérimentation et la Belgique va également expérimenter le projet.

Le Président de la République a affiché clairement son ambition d'étendre le projet à de nouveaux territoires en inscrivant cette extension dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en septembre 2018. Le 1er Mars 2019, il a annoncé lors d'un grand débat organisé à Bordeaux suite au mouvement des gilets jaunes, que 2020 était trop tard pour étendre, et qu'il fallait donc étendre avant. La vidéo est [ici](#).

Près d'une centaine de territoires sont déjà prêts et attendent, avec les personnes privées d'emploi, la deuxième loi pour se lancer. Ils ont déjà identifié les activités à développer dans les territoires.

Mais c'est sans compter sur la langueur instaurée, voire le sabotage orchestré, depuis le Ministère du Travail.

L'orchestration s'est jouée en plusieurs actes :

Acte 1: Après le changement de Gouvernement, il nous a fallu beaucoup de temps et de relances pour enfin obtenir un rendez-vous avec la Ministre du Travail alors qu'il a été très simple de présenter le projet à la banque mondiale, à l'OCDE, à la Commission européenne ou encore à Harvard auprès des plus grands acteurs internationaux de lutte contre la pauvreté. Le rendez-vous avait été plutôt positif. La Ministre nous a alors annoncé qu'une mission IGAS-IGF rendrait ses conclusions avant l'été 2019. Il faut savoir que la loi que j'ai portée en 2016 prévoit déjà une évaluation d'un conseil scientifique, de la DARES et du fonds national d'expérimentation. Avec la mission spéciale IGAS-IGF, cela fait de l'expérimentation la plus évaluée en France. Les mois passent et la mission est enfin lancée à la fin de l'été 2019. Cette mission est devenue un argument pour repousser l'extension puisqu'on nous répond désormais régulièrement qu'elle n'a pas encore rendu ses conclusions.

Acte 2 : Fin 2018, à la demande de la Commission européenne qui soutient le projet, nous déposons une demande de Fonds social européen (FSE). Nous montons sérieusement le projet. La veille de la commission AVISE, qui étudie les projets en France, je suis prévenu que le Ministère du Travail a mis son veto. Il m'est alors très simple d'expliquer au Ministère qu'il nous sera difficile de dire à la Commission européenne que c'est l'Etat français qui met son veto à un projet de lutte contre le chômage de longue durée pour un dossier européen proposé par l'Europe ... Le veto est finalement levé et nous perdons alors trois mois avant d'obtenir enfin l'accord.

Acte 3 : Les bruits négatifs nous reviennent régulièrement de la part de parlementaires de la majorité sur les discours tenus par des membres du cabinet de la Ministre du Travail. Il y a 209 membres dans le comité de soutien parlementaire à l'extension du projet ce qui fait que nous sommes régulièrement informés.

Acte 4 : Nous avons organisé un rassemblement aux Invalides en juin 2019 avec tous les territoires et les parlementaires pour appeler à la deuxième loi qui permettra l'extension de l'expérimentation. La veille de ce rassemblement, j'ai été contacté par le délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté, Olivier Noblecourt, qui m'indique alors que je vais recevoir une lettre de la Ministre du Travail dans les prochains jours avec un calendrier clair pour la deuxième loi. Les semaines passent et rien n'arrive. Fin août, nouvel appel pour m'indiquer la même chose. Nous sommes fin octobre, pas de son, pas d'image, pas de lettre.

Acte 5 : On commence à avoir de nouveaux bruits négatifs à l'été à chaque fois qu'un acteur de terrain rencontre un haut responsable du ministère du travail. Il faut dire que plus de 200 territoires sont en soutien au projet et que nous avons donc beaucoup de relais pour comprendre ce qui se passe. Cela permet une transparence et d'éviter les doubles discours de certains acteurs publics.

Acte 6 : Je suis auditionné début septembre par la mission IGAS-IGF. Une drôle d'ambiance s'en dégage. J'ai plus l'impression d'être face à des personnes qui ont déjà leur idée en tête que des personnes qui veulent comprendre. On me dresse les conditions d'échecs plutôt que les conditions de réussite. Pourtant les échos de l'évaluation du conseil scientifique sont positive puisque l'équipe avait eu l'occasion d'échanger avec son président lors d'une visite à Mauléon en juillet 2019.

Acte 7 : Les bruits négatifs continuent de nous remonter. On cherche même à nous diviser en faisant courir le bruit que certaines des associations fondatrices ne seraient pas pour l'extension tout de suite. Ces bruits négatifs viennent des mêmes sources comme vous pouvez l'imaginer. Ce qui est bien évidemment totalement faux comme vous pourrez le constater avec le courrier ci-dessous adressé au Président de la République, nous sommes tous alignés sur la même position.

Acte 8 : Le 18 octobre au matin, nous découvrons avec Louis Gallois une tribune torchon [en annexe] de l'économiste Pierre Cahuc dans *Les Échos*. Il attaque l'expérimentation avec des chiffres faux et laissant penser qu'ils viennent des évaluations. C'est extrêmement choquant car Pierre Cahuc a un devoir de neutralité en tant que membre du conseil d'évaluation scientifique. Il est très proche de certains acteurs du Ministère du Travail pour avoir co-écrit « L'apprentissage » avec Marc Ferracci, « conseiller spécial » de Murielle Pénicaud. Nous avons également rencontré ce conseiller dont l'accueil avait été glacial.

Prochain Acte : Territoires zéro chômeur de longue durée est un combat. Nous allons éradiquer le chômage de longue durée dans les dix territoires et réussiront le passage à l'échelle pendant que d'autres continueront de tenter de nous éradiquer. Le temps fera son œuvre, d'abord parce que les ministres et les cabinets c'est comme le temps, ça change, et pour notre part nous serons toujours là. Ils ont quand même réussi l'exploit de décrédibiliser le processus d'évaluation. Ensuite, la puissance de mobilisation des territoires et des parlementaires finira par l'emporter car la majorité sociale du pays emporte toujours les majorités politiques. Enfin, ce n'est pas quelques apparatchiks faussement érudits qui nous ferons trembler.

Voici quelques éléments qui éclaireront ceux qui ont lu le torchon faussement idéologique de Pierre Cahuc.



Paris, le 18 octobre 2019

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75 008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous tenons à vous faire part de notre vive incompréhension. En effet, ce matin à la lecture du journal « Les Echos », nous prenons connaissance des propos de Monsieur Pierre Cahuc, membre du comité scientifique, d'évaluation qui exprime sa position personnelle vis-à-vis de l'expérimentation zéro chômeur. Nous trouvons une telle méthode inacceptable.

Il est en effet profondément anormal qu'un membre du conseil scientifique d'évaluation s'exprime publiquement avant que le Conseil auquel il appartient ait donné ses conclusions. Cela est d'autant plus choquant qu'il fait référence au rapport de la mission IGF-IGAS en anticipant son évaluation, non finalisée à ce stade, autant que nous le sachions.

Nous nous interrogeons sur la portée de cette sortie médiatique qui nuit considérablement à la sérénité des travaux du Conseil Scientifique et de la mission IGF-IGAS. Nous appelons également votre attention sur le trouble que les propos de Monsieur Pierre Cahuc peut créer auprès des équipes en charge de l'expérimentation, alors même que celle-ci suscite, vous le savez, beaucoup d'espoir dans les territoires.

Nous vous serions obligés de nous faire connaître les mesures que vous envisagiez de prendre pour ramener la sérénité dans les travaux d'évaluation de l'expérimentation zéro chômeur.

Veuillez, Monsieur le Président de la République, agréer l'expression de notre très haute considération.

Louis Gallois
Président du Fonds d'expérimentation

Laurent Grandguillaume
Président de TZCLD

Association ETCLD

Adresse de gestion : Le Sollilab, 8 rue Saint Domingue 44200 NANTES - Siret : 822 626 305 00020
Contact : 02 85 52 45 56 / contact@etclid.fr Site internet : <http://etclid.fr/>

Association TZCLD

Adresse de gestion : Le Sollilab, 8 rue Saint Domingue 44200 NANTES - Siret : 824 524 144 00022
Contact : 02 85 52 45 49 / contact@tzclid.fr Site internet : <http://tzclid.fr>



Paris, le 18 octobre 2019

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous, associations fondatrices du projet « Territoires zéro chômeur de longue durée », sommes mobilisées pour l'adoption d'une deuxième loi d'expérimentation.

Ce projet porte déjà ses fruits sur les dix territoires habilités au titre de la première loi.

Il est profondément novateur par son objectif, donner du travail à tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ; par sa méthode, la création d'emplois utiles et supplémentaires et la mise en dynamique des territoires, et par son financement, l'activation des dépenses passives et la mobilisation des recettes générées.

Cette première phase expérimentale confirme que l'emploi des personnes qui en sont privées peut-être financé sans accroître globalement la dépense publique, en permettant l'accélération de politiques nationales et le renforcement de l'économie locale. Ajoutons que les emplois produits concernent les personnes très éloignées de l'emploi (54 mois de privation d'emploi), que ce soit par la durée de chômage, le niveau de qualification (V ou VI) ou le degré de handicap (moyenne de 21% de travailleurs reconnus handicapés dans les entreprises à but d'emploi). Le principe de non sélection lié à l'objectif d'exhaustivité a donc bien fonctionné.

Les personnes privées d'emploi volontaires mobilisent ainsi leurs compétences au service de leur territoire en développant de nouvelles activités qui répondent aux grands enjeux en termes de cohésion sociale, de transition écologique et de dynamique territoriale.

Nous avons ici la confirmation qu'une brèche peut être ouverte dans le mur du chômage de longue durée et qu'il est possible de rendre effectif le droit à l'emploi dans les territoires qui s'y engagent.

Les acquis de l'expérimentation actuelle sont suffisamment convaincants pour engager, sans tarder, sa poursuite et son élargissement à de nouveaux territoires par l'adoption d'une deuxième loi d'expérimentation en 2019. Cela permettra de prendre en compte les leçons de la première phase expérimentale et de renforcer la dynamique créée en lui donnant une nouvelle dimension.



Association TZCLD 8 rue Saint Domingue 44200 Nantes - contact@tzclld.fr - 02 85 52 45 49

Un espoir est né à travers ce qui a été réalisé. Une mobilisation forte s'exprime dans notre pays avec plus d'une centaine de projets émergents portés par les personnes privées d'emploi aux côtés des acteurs économiques et associatifs locaux, avec le soutien de leurs élus.

Une nouvelle fois, le 7 novembre prochain, se tiendra la 4e édition de la "grève du chômage" pour alerter et mobiliser contre la privation d'emploi.

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, et lors du Grand débat organisé à Bordeaux, vous avez rappelé votre soutien à une extension avant la fin 2019. Aussi, nous souhaiterions pouvoir disposer d'un calendrier clair pour la suite.

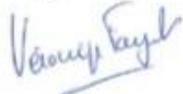
Nous comptons sur votre soutien pour, ensemble, faire de l'emploi un droit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.

Jean BURNELEAU
Président du Coorace France



Véronique FAYET
Présidente du Secours
Catholique-Caritas France



Jean-Baptiste de FOUCAULD
Pacte civique



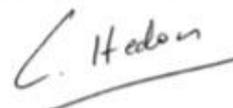
Laurent GRANDGUILLAUME
Président de l'association Territoires
zéro chômeur de longue durée



Louis GALLOIS
Président de la Fédération
des acteurs de la solidarité et du
Fonds d'expérimentation territoriale
contre le chômage de longue durée



Claire HEDON
Présidente d'ATD Quart Monde



Pierre-Edouard MAGNAN
Président du Mouvement National
des Chômeur et Précaires



Jean-Marc RICHARD
Président de la fondation AMIPI



Alain ROCHON
Président d'APF France handicap



Hubert TRAPET
Président d'Emmaüs France

